

Gaza : Amnesty International accuse Israël et le Hamas de "crimes de guerre"

LE MONDE | 23.02.09 | 08h10 • Mis à jour le 23.02.09 | 08h10

Dans un rapport sur la guerre à Gaza, publié lundi 23 février, Amnesty International demande à l'ONU et au Conseil de sécurité l'ouverture immédiate d'une enquête concernant *"les allégations de crimes de guerre et d'autres sérieuses violations des lois internationales commises par toutes les parties au conflit"* et appelle à *"un embargo sur les armes et les munitions"*.

L'organisation de défense des droits de l'homme constate que *"des bombardements israéliens et d'autres attaques ont été dirigés contre des civils et des bâtiments civils dans la bande de Gaza et que certaines étaient disproportionnées ou aveugles"*. Elle dénonce également les tirs de roquettes du Hamas et d'autres groupes armés palestiniens contre les zones résidentielles du sud d'Israël qui ont causé la mort de trois civils au cours des trois semaines du conflit.

Concernant le nombre de morts palestiniens, Amnesty international cite le chiffre de 1 300 parmi lesquels 300 enfants, et plus de cent policiers ainsi que des centaines de civils sans plus de précision.

En revanche, dans ce rapport de 38 pages intitulé ***"Alimentant le conflit : les armes étrangères fournies à Israël et à Gaza"***, l'organisme se livre à une étude détaillée de toutes les armes et de toutes les munitions utilisées

entre le 27 décembre et le 18 janvier, date de la cessation des combats. Le rapport énumère de nombreux cas au cours desquels des civils ont péri lors de *"l'utilisation intensive d'artillerie sur des zones densément peuplées alors que ces tirs ne sont par définition pas précis"*. Il répertorie de nombreux exemples de l'emploi de bombes au phosphore également dans des secteurs très peuplés *"ce qui équivaut à des crimes de guerre"*. **OBUS À FLÉCHETTES**

Dans ce compte-rendu qui s'appuie sur des faits puisés sur le terrain, Amnesty a également relevé l'utilisation d'obus à fléchettes, des engins de 120 mm qui explosent au-dessus du sol en disséminant entre 5 000 et 8 000 petites fléchettes acérées de 4 centimètres de long dans un rayon de 300 mètres de long et 100 mètres de large.

Bien que certaines blessures aient paru suspectes aux médecins, les enquêteurs d'Amnesty n'ont pu établir l'utilisation de DIME (dense inert metal explosive), des armes dont le pouvoir destructeur est amplifié par l'utilisation de tungstène et qui ont la particularité de concentrer les effets dans un espace réduit. En revanche, selon le rapport, un nouveau type de missile a été employé dont la particularité est de projeter des centaines de petits cubes en métal de 2 à 4 mm qui peuvent déchiqueter une porte métallique. C'est ainsi qu'ont été tués *"une fillette de 13 ans dans son lit, trois jeunes garçons portant des tiges de canne à sucre, deux autres à la recherche d'un abri, un garçon de 13 ans sur son vélo, huit élèves de primaire attendant le bus pour rentrer chez eux, une famille entière assise dans la cour intérieure de sa maison"*, note le rapport. Amnesty international rappelle aussi que 7 Israéliens ont été tués en 2008 par des roquettes lancées depuis la bande de Gaza et que le tir de 643 engins a été recensé entre le 27 décembre et le 11 janvier.

L'organisation se livre à une étude détaillée sur la façon dont les belligérants se procurent les armes. Elle signale que les Etats-Unis sont de loin le plus grand pourvoyeur d'Israël. Un accord de dix ans, signé en

2007, prévoit de fournir 30 milliards de dollars d'aide militaire à Israël, soit une augmentation de 25 % par rapport à la période précédente.

Le ministère israélien des affaires étrangères a répondu, entre autres, que le rapport *"ignore que le Hamas est une organisation terroriste"* et que *"l'armement utilisé par Tsahal est conforme aux lois internationales et à l'usage qui en est fait par les armées occidentales"*.

Michel Bôle-Richard